



Arrêt maladie fonctionnaire

Par **Visiteur**, le **03/11/2019** à **16:13**

Bonjour,
Je suis fonctionnaire de l'état et je suis en arrêt maladie depuis le 13 août et jusqu'au 22 novembre suite à une tendinite de quervain en récurrence (précédent arrêt du 21 janvier au 25 mars).
J'aimerais savoir si au-delà de 3 mois je serai rémunéré à demi-traitement ou non et combien vais-je perdre sur mon salaire et aurai-je un complément de salaire.